JPIC

DANS LA JEFRA

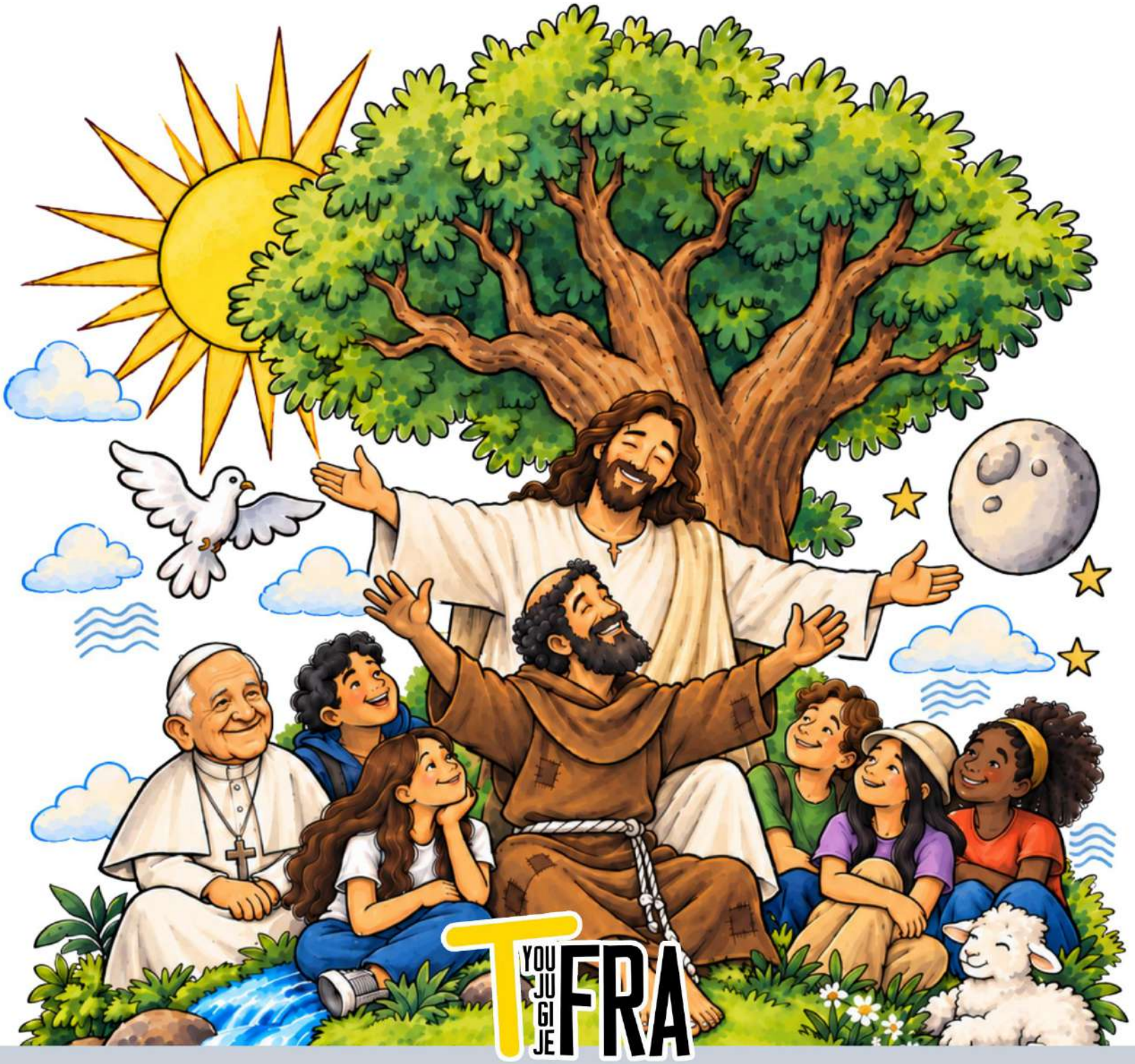

Document d'orientation sur la Justice, la Paix et l'Intégrité de la Création pour la JEFRA dans le monde entier.

PRÉSENTATION

Chers frères et sœurs,
JeFra dans le monde, paix et bien.

La Jeunesse Franciscaine (JeFra), en tant que membre de la Famille Franciscaine, est appelée à vivre l'Évangile en suivant les pas de saint François et de sainte Claire d'Assise. Sa vocation ne se limite pas à la spiritualité personnelle ni à la vie communautaire interne, mais s'ouvre aux réalités concrètes du monde, en particulier là où l'humanité et la création crient justice, réconciliation, paix, soin et fraternité.

À partir de cette réalité, la dimension Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC) constitue une dimension essentielle et transversale de la vie, de la vocation et de la mission de la JeFra. La dimension JPIC trouve son premier fondement dans l'Évangile et dans la mission de l'Église, qui reconnaît en chaque personne une dignité propre et un appel à vivre en communion avec les autres.[1] Cet engagement s'exprime dans la recherche de la justice, la défense de ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité, la construction de la paix, la promotion du bien commun et le soin responsable de la création.[2]

Cependant, la réalité de la JPIC n'est ni connue ni abordée de la même manière dans toutes les fraternités de la JeFra à travers le monde. La diversité des réalités rend nécessaire l'existence d'une base commune permettant de comprendre : Qu'est-ce que la JPIC ? Quels sont ses fondements ? Et pourquoi fait-elle partie de notre identité franciscaine ?

Ce document a été élaboré afin d'offrir aux fraternités de la Jeunesse Franciscaine une approche de la dimension JPIC, en présentant ses fondements ecclésiaux et franciscains, sa présence dans la vie et la mission de la Famille Franciscaine et de la JeFra, et en encourageant chaque fraternité nationale à la connaître, à l'assumer et à la développer selon sa propre réalité. Il ne prétend pas constituer un programme complet de formation ni remplacer les processus de formation propres à chaque pays, mais servir d'orientation commune pouvant être approfondie et vécue à partir des différentes réalités locales, en communion avec la JeFra Internationale, la Famille Franciscaine et notre Sainte Mère l'Église.

La JeFra est appelée à se demander : comment vivre concrètement sa vocation franciscaine et comment rendre l'Évangile présent à travers la fraternité, la justice, la paix et le soin de la création ?

---

[1] Conseil Pontifical «Justice et Paix», *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, nn. 160-163.
[2] Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, en particulier nn. 22, 26, 27, 29 et 78.



Dans cette perspective, le document cherche à aider les fraternités à :

- Comprendre ce qu'est la JPIC et pourquoi elle constitue une dimension de la vie et de la mission de la JeFra.
- Reconnaître ses fondements dans l'Évangile, dans l'enseignement de l'Église et dans le charisme franciscain.
- Connaître la manière dont cette dimension s'est développée au sein de la Famille Franciscaine et de la JeFra.
- Encourager les fraternités nationales à commencer, renforcer ou approfondir le travail de JPIC selon leur propre réalité.
- Découvrir que la justice, la paix et le soin de la création font partie d'une même réponse à l'appel franciscain à vivre l'Évangile dans le monde.

Le présent document naît du chemin partagé par les frères et sœurs qui ont constitué l'équipe internationale de travail JPIC de la JeFra. À partir de la diversité de leurs pays, de leurs expériences et de leurs réalités propres, acquises au cours de leurs années de service dans la JeFra et l'OFS, chacun a apporté sa réflexion, son engagement et sa sensibilité franciscaine, rendant possible la construction d'une vision commune qui cherche à servir et à orienter les fraternités de la JeFra dans le monde.

Fraternellement, vos frères et sœurs,



Commission JPIC de la JeFra Internationale

Sergio René Alvarado Merlos, responsable JPIC et conseiller international JeFra pour l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale

Gina Murillo, OFS Colombie

Murillo Torres Lopes, OFS Brésil

Mayra Santos, OFS Brésil

Fr. Víctor Treminio OFM, Province Franciscaine Notre-Dame de Guadalupe, Amérique centrale, Panama et Haïti

Conception du document : Sergio René Alvarado Merlos
Illustrations : Cristian Camargo, Argentine



PARTIE I. FONDEMENTS THÉORIQUES

Qu'est-ce que la JPIC ?

La Justice, la Paix et l'Intégrité de la Création constituent une dimension transversale de la vie et de la mission de l'Église et, d'une manière particulière, une expression propre du charisme franciscain. En ce sens, la JPIC recueille et intègre les principes de la Doctrine Sociale de l'Église et les vit avec une sensibilité franciscaine marquée par la fraternité universelle, la minorité, la paix, la proximité avec les pauvres et le soin de toute la création.

Dans cette perspective, la JPIC peut être comprise comme une manière franciscaine d'incarner la Doctrine Sociale de l'Église dans la vie quotidienne. Ses principes ne restent pas seulement des contenus de réflexion, mais sont assumés à partir d'un style de vie inspiré par saint François d'Assise : reconnaître l'autre comme frère ou sœur, choisir des relations plus justes et plus fraternelles, travailler à la réconciliation, vivre dans la simplicité et adopter une relation responsable avec toute la création.

Ainsi, vivre la JPIC implique de regarder la réalité à partir de l'Évangile, de l'interpréter à la lumière de la Doctrine Sociale de l'Église et d'y répondre à partir du charisme franciscain. Autrement dit, la JPIC devient un axe à partir duquel le jeune franciscain apprend à vivre la foi dans ses dimensions personnelle, fraternelle, sociale et écologique, faisant de la justice, de la paix et du soin de la création une expression concrète de sa vocation.

Saint François reconnaissait les créatures et les personnes comme frères et sœurs ; le respect et l'amour de toute la création de Dieu ne constituent donc pas un thème à part. Cette vision s'exprime également dans l'une des clés de *Laudate Deum* : « tout est lié » et « personne ne se sauve seul. »[3] La vie humaine, les relations sociales et l'environnement font partie d'une même réalité. C'est pourquoi les situations d'injustice, de pauvreté, d'exclusion, de violence ou de dégradation environnementale ne peuvent être comprises de manière isolée.

L'engagement envers la JPIC invite à reconnaître ces interconnexions et à répondre dans une vision intégrale, en recherchant le bien commun et une fraternité qui englobe les personnes, les communautés et toute la création.

Dans cette perspective, la JPIC n'est pas une activité ajoutée à la vie de la JeFra, mais une expression concrète de sa vocation franciscaine : vivre la fraternité, défendre la dignité de chaque personne, promouvoir la paix, répondre aux injustices et prendre soin de manière responsable de notre maison commune.

[3] Laudate Deum nn. 19



- **Principes clés de la JPIC:**

- Dignité de la personne humaine : Toute personne possède une dignité qui ne dépend pas de sa condition sociale, économique, culturelle ou politique.[4]

- Option préférentielle pour les pauvres : La communauté chrétienne est appelée à accorder une attention particulière à ceux qui vivent des situations de pauvreté, d'exclusion et de vulnérabilité.[5]

- Solidarité : Nous reconnaissons que les personnes et les peuples sont interdépendants et que le bien-être des uns ne peut se construire sur l'exclusion des autres.[6]

- Fraternité universelle : À partir du charisme franciscain, nous reconnaissons des liens de fraternité avec toute personne et toute créature.[7]

-Bien commun: La vie sociale doit être organisée de manière à permettre à toutes les personnes et communautés d'atteindre un développement humain intégral.[8]

- Participation et coresponsabilité : Toute personne est appelée à contribuer de manière responsable à la construction de la société et au bien commun.[9]

- Paix et réconciliation : La paix exige justice, dialogue, respect de la dignité humaine et recherche permanente de la réconciliation.[10]

- Soin de la création : La création est un don qui exige responsabilité, respect et une relation durable avec la maison commune.[11]



Nous présenterons ci-dessous une analyse conceptuelle de chacun des éléments qui composent le terme JPIC, afin d'en approfondir individuellement la signification

[4] *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, nn. 105-159, en particulier nn. 107-112.
[5] Ibid. nn. 182-184
[6] Ibid. nn. 192-196
[7] Laudato Si', nn. 10-12; Fratelli Tutti, nn. 1-8
[8] *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, nn. 164-170, en particulier n. 164.
[9] Ibid. nn. 189-191
[10] Gaudium et Spes, nn. 77-82, en particulier n. 78 ; *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, nn. 494-520.
[11] Laudato Si', nn. 13-16, 137-162; *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, nn. 451-487.

JUSTICE



La justice implique de reconnaître la dignité de chaque personne et de promouvoir des relations fondées sur l'égalité, la fraternité et le respect. Elle implique également un engagement à accorder une attention particulière à ceux qui se trouvent dans des situations de pauvreté, d'exclusion ou de vulnérabilité.

Laudate Deum souligne que les effets de la crise touchent particulièrement les populations les plus vulnérables, tandis que les responsabilités face à ses causes ne sont pas réparties de la même manière entre les personnes et les pays.[12]

Au chapitre II « FORME DE VIE », l'article 15 de la Règle de l'OFS nous dit : « Qu'ils soient présents par le témoignage de leur vie humaine et aussi par des initiatives efficaces, tant individuelles que communautaires, dans la promotion de la justice, particulièrement dans le domaine de la vie publique ; qu'ils s'engagent dans des choix concrets et cohérents avec leur foi. » (Article 15)[13]

« Homme, répond le prophète, on t'a fait connaître ce qui est bien, ce que le Seigneur réclame de toi : rien d'autre que respecter le droit, aimer la fidélité, et t'appliquer à marcher avec ton Dieu. »
Livre de Michée 6,8

La justice chrétienne part de la reconnaissance de la dignité de toute personne humaine. Elle ne peut donc se réduire au simple respect de normes ou à la distribution des biens, mais implique de promouvoir des conditions sociales permettant à chaque personne de se développer intégralement et de participer à la vie de la communauté.[14]

Dans la Doctrine Sociale de l'Église, la dignité humaine constitue le fondement des autres principes de la vie sociale. Promouvoir la justice implique donc de défendre les droits humains, de combattre les situations d'exclusion et de promouvoir des relations sociales orientées vers le bien commun.[15]

[12] Laudate Deum, nn. 2-5 et 9-13
[13] Règle de l'OFS.
[14] Gaudium et Spes, nn. 26-29.
[15] *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, nn. 105-159.



PAIX

La paix franciscaine va au-delà de la simple absence de conflits ou de violence. Elle est liée à la réconciliation, au dialogue, au respect et à la fraternité.

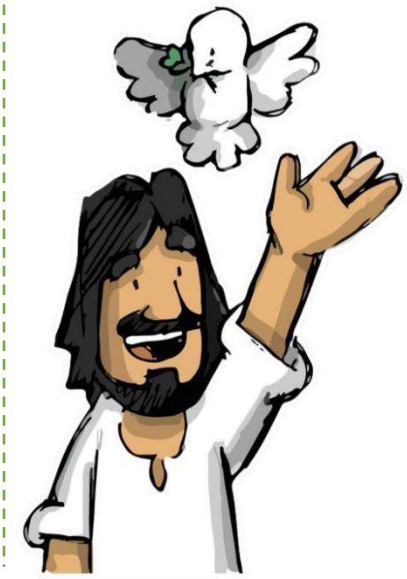

Saint François est connu pour sa manière d'aller à la rencontre des personnes dans l'humilité et le dialogue. C'est pourquoi, à partir du charisme franciscain, cet engagement s'exprime particulièrement par la fraternité, l'écoute, le dialogue et une attitude de réconciliation.

Au chapitre II « FORME DE VIE », l'article 19 de la Règle de l'OFS nous dit : « Porteurs de la paix qu'ils savent devoir construire sans cesse, ils chercheront, dans le dialogue, les voies de l'unité et de l'entente fraternelle. » (Article 19)[16]

« Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »
Évangile selon saint Matthieu 5,9

Pour l'Église, la paix ne peut être comprise simplement comme l'absence de violence ou de guerre. La paix exige des conditions de justice, le respect de la dignité humaine, le dialogue, la réconciliation et la recherche du bien commun.[17]

La construction de la paix est donc une tâche permanente. Elle suppose d'apprendre à résoudre les conflits par le dialogue, de dépasser l'indifférence, de reconnaître la dignité de l'autre et de travailler à créer des conditions sociales permettant une coexistence véritablement humaine.[18]

[16] Règle de l'OFS.
[17] Gaudium et Spes, nn. 77-82.
[18] *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, chapitre XI, sur la promotion de la paix.



INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION

Elle exprime la relation de fraternité que la pensée franciscaine établit entre l'être humain et toute la création. Il ne s'agit pas seulement de « prendre soin de l'environnement », mais de comprendre que la nature possède une valeur propre et que les êtres humains en font partie.

« Le Seigneur Dieu prit l'homme et le conduisit dans le jardin d'Éden pour qu'il le travaille et le garde. »
Genèse 2,15



L'intégrité de la création implique de reconnaître que la vie humaine et la vie de toute la création sont profondément liées.[19] Le soin de la maison commune ne peut être séparé de la préoccupation pour la dignité des personnes, surtout de celles qui subissent les conséquences de la pauvreté, de la dégradation de l'environnement et des inégalités sociales.[20]

Dans *Laudato Si'*, le Pape François développe le concept d'écologie intégrale, soulignant que les dimensions environnementales, économiques, sociales, culturelles et humaines sont étroitement liées.[21] C'est pourquoi la réponse à la crise écologique exige également de transformer les modes de vie, les relations économiques, les formes de consommation et les structures sociales qui affectent à la fois les personnes et l'environnement.[22]

Pour la spiritualité franciscaine, cet engagement trouve une expression particulière dans la fraternité universelle et dans la reconnaissance de toute la création comme don de Dieu.[23]

Cette dimension invite à assumer une responsabilité éthique envers la nature et tout ce que Dieu a créé, en promouvant des modes de vie respectueux des ressources naturelles, des animaux, des écosystèmes et des générations futures.

Au chapitre II « FORME DE VIE », l'article 18 de la Règle et des Constitutions générales de l'OFS nous dit : Qu'ils respectent aussi les autres créatures, animées

[19] Laudato Si', nn. 10-11, 49
[20] Ibid. n. 49
[21] Ibid. nn. 137-162
[22] Ibid. nn. 163-181
[23] Laudato Si', nn. 10-11; Bureau général JPIC, OFM.



et inanimées, car « elles portent signification du Dieu très-haut »[24] ; qu'ils cherchent à passer de la tentation d'en abuser à une conception franciscaine de fraternité qui s'étend à tout l'univers.

Clés d'intégration entre la Doctrine Sociale de l'Église, la JPIC et le charisme franciscain:

LE BIEN COMMUN

La Doctrine Sociale de l'Église comprend le bien commun comme l'ensemble des conditions sociales qui permettent aux personnes et aux communautés d'atteindre plus pleinement leur développement.[25] Il ne s'agit pas simplement de la somme des intérêts individuels, mais de ce qui appartient à tous et ne peut être atteint et protégé que par la responsabilité partagée.[26]

Du point de vue de la JPIC, le bien commun invite à dépasser une vision individualiste de la réalité et à nous demander comment nos décisions personnelles et communautaires affectent les autres, en particulier les personnes en situation de plus grande vulnérabilité, ainsi que les générations futures.[27] Dans la perspective franciscaine, rechercher le bien commun signifie reconnaître que nous faisons partie d'une même famille et que le soin des personnes et le soin de la création ne peuvent être séparés.

En ce sens, travailler pour la justice, la paix et l'intégrité de la création constitue une manière concrète de contribuer au bien commun.[28]

LA SOLIDARITÉ

La solidarité exprime la reconnaissance du fait que les personnes et les peuples sont profondément liés.[29] Elle ne consiste pas seulement à accomplir occasionnellement des actions d'aide, mais à faire nôtres les défis et les souffrances des autres et à nous engager de manière responsable dans la transformation des situations qui engendrent exclusion, pauvreté ou inégalité.[30]

Pour les jeunes franciscains, la solidarité s'exprime par une fraternité qui va à la rencontre des autres, écoute les réalités concrètes et cherche des réponses

[24] Cantique des créatures
[25] *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, n. 164.
[26] Ibid. nn. 164-165
[27] Laudato Si', nn. 48-52, 156-162
[28] *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, nn. 164-165 ; *Laudato Si'*, nn. 156-162.
[29] Ibid. nn. 192-193
[30] Ibid. nn. 193-194



partagées.[31] De cette manière, la solidarité devient une attitude permanente qui unit formation, fraternité et action.[32]

PARTICIPATION ET CORESPONSABILITÉ

La promotion de la justice, de la paix et de l'intégrité de la création nécessite la participation active des personnes et des communautés.[33] La Doctrine Sociale de l'Église reconnaît la participation comme une responsabilité par laquelle les personnes contribuent à la vie sociale, culturelle, économique et politique de leurs communautés [34]

Dans la JeFra, cette participation s'exprime dans la coresponsabilité de chaque fraternité et de chaque jeune dans la mise en œuvre de la JPIC.[35] Il ne s'agit pas de déléguer cette dimension uniquement à une personne ou à une commission, mais de disposer de responsables qui contribuent à animer et à coordonner une responsabilité qui appartient à toute la fraternité (cf. documents et orientations de la JeFra sur la vie et la responsabilité de la fraternité).

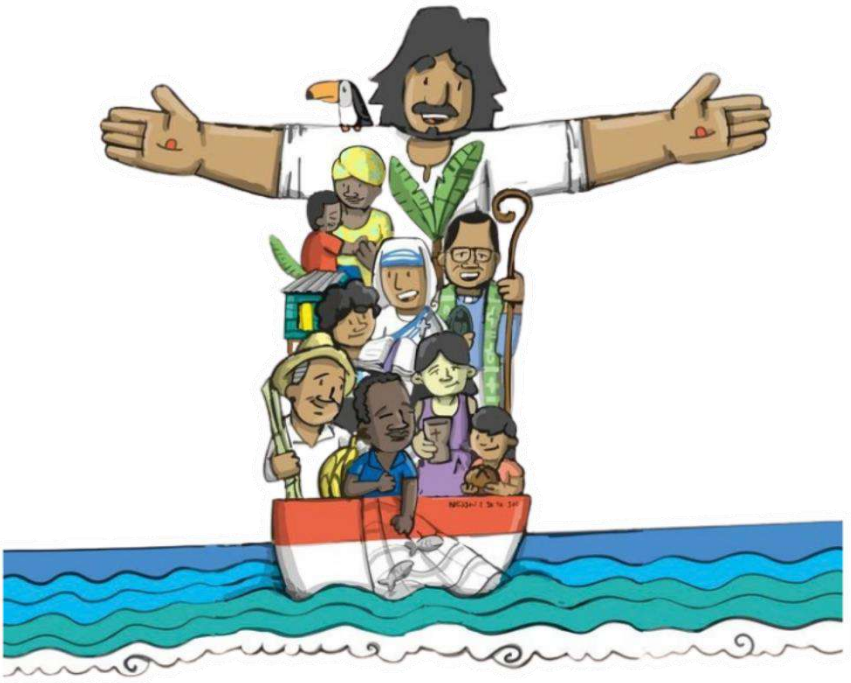

[31] *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, nn. 194-196 ; *Fratelli Tutti*, nn. 114-127
[32] Ibid. nn. 194-196.
[33] Ibid. nn. 189-191.
[34] Ibid. nn. 189-190
[35]Ibid. nn. 189-191

PARTIE II. L'IMPORTANCE DE LA JPIC POUR LE LAÏC FRANCISCAIN

Les laïcs franciscains sont appelés à incarner l'Évangile dans le monde : dans la famille, le travail, la société et la politique. La JPIC leur offre un cadre pour unir spiritualité et action sociale, comme le demande la Règle de l'OFS (art. 14-19). Elle permet de donner un témoignage concret de fraternité et de justice dans la vie quotidienne. *Christifideles Laici* rappelle que les fidèles laïcs reçoivent personnellement une mission au service de l'Église et du monde, et que cet appel concerne d'une manière particulière les jeunes.[36]

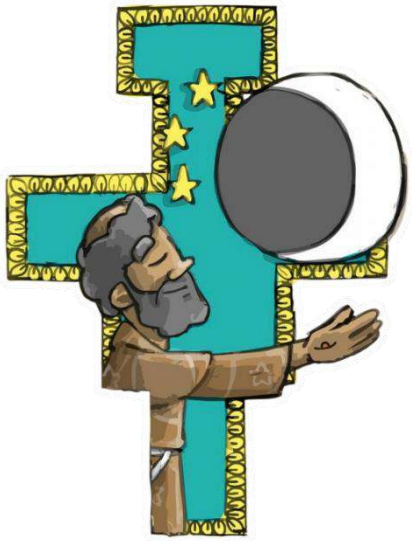

Dans cette perspective, la JPIC aide le laïc franciscain à vivre dans l'unité sa foi et sa vie quotidienne. Il ne s'agit pas seulement de participer à des campagnes, à des projets sociaux ou à des activités écologiques, mais d'assumer la justice, la paix, la dignité humaine, la fraternité et le soin de la création comme des critères qui orientent ses relations et ses décisions. L'Église met précisément en garde contre le danger de séparer la foi de la vie et de négliger la responsabilité chrétienne dans les domaines professionnel, social, économique, culturel et politique.[37]

Pour le laïc franciscain, la JPIC devient donc une manière concrète de vivre sa vocation dans le monde à partir du charisme de saint François. Là où il étudie, travaille, fonde une famille, établit des relations et participe à la société, il est appelé à agir comme un ferment de l'Évangile, en cherchant le Royaume de Dieu au cœur des réalités quotidiennes.[38] Ainsi, la spiritualité franciscaine et l'engagement dans la réalité ne sont pas des chemins séparés, mais des expressions d'une même vocation.

La vie professionnelle, sociale et quotidienne n'est pas un domaine séparé de la vie spirituelle, mais un lieu concret de rencontre avec Dieu, d'accomplissement de sa volonté et de service aux autres.[39] Dans cette perspective, la JPIC aide le laïc franciscain à intégrer foi et vie, afin que la justice, la paix, la fraternité et le soin de la création s'expriment dans ses décisions, ses relations et ses responsabilités de chaque jour.

[36] Christifideles Laici, n. 2.
[37] Ibid. n. 2
[38] Ibid. n. 15
[39] Ibid. n. 17



- **L'Esprit qui pousse l'Église à travers l'histoire**

L'histoire de l'Église peut aussi être lue comme un chemin sur lequel l'Esprit Saint la pousse à écouter les signes des temps et à répondre, à partir de l'Évangile, aux réalités concrètes de l'humanité. Le chemin de la Justice, de la Paix et de l'Intégrité de la Création (JPIC) n'est pas apparu du jour au lendemain. Il est le fruit d'un processus au cours duquel l'Église a approfondi sa mission dans le monde, son engagement en faveur de la dignité humaine, de la justice, de la paix et, progressivement, du soin de toute la création.

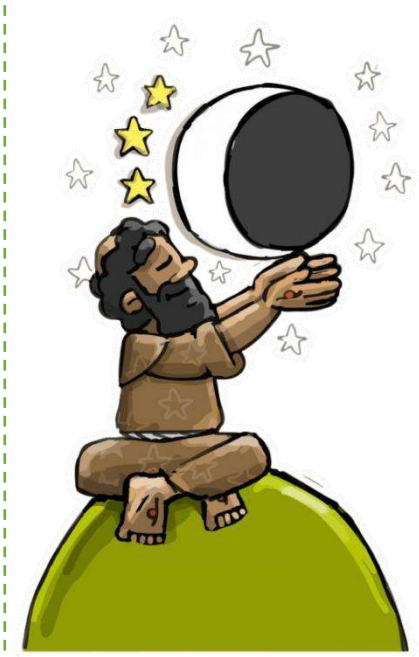

Avant la publication de *Rerum novarum*, le Pape Léon XIII avait déjà reconnu dans le Tiers-Ordre franciscain une force capable de contribuer au renouveau chrétien et social. Dans *Auspicato concessum* (1882), il souligna sa contribution à la paix, à la concorde, à l'attention portée aux pauvres et à la stabilité de la société; et dans *Humanum genus* (1884), il demanda qu'il soit promu et renforcé, en mettant en valeur des principes tels que la fraternité, la justice et la charité.

Un moment décisif de ce chemin fut la publication de l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII en 1891, considérée comme un point de référence fondamental pour le développement moderne de la Doctrine Sociale de l'Église. Face aux profondes transformations économiques et sociales provoquées par l'industrialisation, l'Église a abordé directement la situation des ouvriers, les inégalités, les relations entre capital et travail et la défense de la dignité humaine. Ainsi, l'Église a commencé à formuler de manière plus systématique une réponse sociale à partir de l'Évangile, orientée par la vérité, la justice et le bien des personnes.[40]

- **Une Église qui écoute le monde : le Concile Vatican II**

Le Concile Vatican II, célébré entre 1962 et 1965, a ouvert pour l'Église un temps de renouveau et d'écoute. Parmi les questions présentes au cours de ce processus figurait celle de savoir comment vivre la mission de l'Église au milieu du monde : comment répondre aux angoisses et aux espérances de l'humanité ? Comment annoncer l'Évangile dans les réalités concrètes des peuples ? Comment travailler pour la dignité de chaque personne, pour la justice et pour la paix ?

Une expression privilégiée de ce chemin fut la Constitution pastorale Gaudium et Spes, approuvée le 7 décembre 1965. Le Concile y affirme que l'Église partage les

[40] Rerum Novarum (1891), n. 1.



joies, les espérances, les tristesses et les angoisses de l'humanité, surtout de ceux qui souffrent. La mission de l'Église ne peut être vécue en marge de l'histoire, car le disciple du Christ est appelé à reconnaître la présence de Dieu et à collaborer à la construction d'un monde plus humain[41]

Gaudium et Spes place également au centre la dignité de la personne humaine et souligne que les inégalités sociales et économiques qui portent atteinte à cette dignité sont contraires à la justice et à la paix. Ainsi, la préoccupation pour la justice et la paix ne se réduit pas à une question sociale extérieure à la foi, mais fait partie de la responsabilité des chrétiens envers le monde.[42]

En réponse à cette demande, le Pape Paul VI institua, le 6 janvier 1967, la Commission pontificale Justice et Paix par le Motu Proprio *Catholicam Christi Ecclesiam*. Sa mission était liée à la promotion du développement des peuples, de la justice sociale et de la paix. [43]

La même année, Paul VI publia l'encyclique *Populorum Progressio*, dans laquelle il associa le développement des peuples à la justice et à la dignité humaine. L'expression « Justice et Paix » commença ainsi à prendre une force particulière dans la mission sociale de l'Église.[44]

- **1971: la justice comme dimension de l'Évangile**

Ce chemin se poursuivit avec le Synode des Évêques de 1971, dont le thème comprenait « La justice dans le monde ». Les évêques réfléchirent à la mission du Peuple de Dieu face aux situations d'injustice et à la nécessité que l'engagement pour la justice devienne une réalité dans la vie des Églises locales.



Le document *La justice dans le monde* exprime une affirmation particulièrement importante pour notre chemin : l'action en faveur de la justice et la participation à la transformation du monde font partie de la mission évangélisatrice de l'Église. Le document invite également à ce que ces préoccupations ne restent pas seulement dans les textes, mais rejoignent la vie concrète des communautés et des chrétiens.[45]

[41] Gaudium et Spes, en particulier nn. 1, 4, 26, 29 et 30
[42] Ibid nn. 1, 4, 26, 29 et 30.
[43] *Catholicam Christi Ecclesiam*, 6 janvier 1967. Document par lequel fut instituée la Commission pontificale *Iustitia et Pax*
[44] Populorum Progressio, sur le développement des peuples, 26 mars 1967.
[45] Synode des Évêques, *La justice dans le monde*, Rome, 1971.



Une conviction devient ainsi de plus en plus claire : évangéliser implique aussi de travailler pour la dignité humaine, la justice, la paix et la transformation des réalités qui engendrent exclusion et souffrance.

- **Le chemin franciscain : Justice, Paix et Intégrité de la Création**

Ce processus de l'Église trouve une profonde résonance dans le charisme de saint François d'Assise. François a découvert dans l'Évangile une manière nouvelle d'entrer en relation avec Dieu, avec les frères et sœurs, avec les pauvres et avec toute la création.



C'est pourquoi, lorsque nous parlons de Justice, Paix et Intégrité de la Création dans la Famille Franciscaine, nous n'introduisons pas une préoccupation étrangère au charisme. Nous découvrons plutôt comment exprimer aujourd'hui, face aux réalités de notre temps, des éléments qui appartiennent au cœur de la spiritualité franciscaine : la fraternité, la minorité, la proximité avec les pauvres, la réconciliation, la paix et le soin de la création.

Au cours de ce chemin, la dimension Justice, Paix et Écologie a progressivement pris place au sein de la Famille Franciscaine, jusqu'à se développer dans la perspective actuelle de Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC).[46]

Le Chapitre Général extraordinaire des Frères Mineurs à Medellín, en Colombie, en 1971, constitua l'un des moments importants du processus qui conduirait ensuite à une formulation plus explicite de la JPIC au sein de l'Ordre. L'Ordre Franciscain a traditionnellement promu ces valeurs et, dans ce contexte, a appelé les frères à être des agents de changement, en promouvant la justice sociale et la défense de l'environnement.

Ainsi, la JPIC ne doit pas être comprise seulement comme un ensemble d'activités sociales ou environnementales. C'est une manière de regarder la réalité à partir de l'Évangile et du charisme franciscain, en reconnaissant que la justice, la paix et le soin de la création sont profondément liés

[46] *Subside JPIC pour les Équipes Laïques*, Équipe JPIC El Salvador.

- **La JeFra et la JPIC dans la mission franciscaine : une mission partagée**

La JeFra reçoit la JPIC comme une partie essentielle de sa mission, reflétant le style de vie de saint François d'Assise : centré sur la fraternité, l'amour des pauvres, la recherche de la paix et le soin de la création.

À travers la JPIC, les jeunes franciscains œuvrent à la transformation sociale par leur engagement en faveur de la justice, du dialogue et de l'écologie intégrale.



La participation à la société fait également partie de l'engagement envers la JPIC. *Laudate Deum* reconnaît la valeur des actions personnelles et familiales, mais rappelle que les réponses les plus efficaces à certaines crises exigent aussi des décisions importantes aux niveaux national et international.[47]

Aujourd'hui, nous faisons face à des défis tels que la crise environnementale, la violence, les migrations et les inégalités. La JPIC offre un chemin éducatif et missionnaire pour y répondre avec créativité et dynamisme juvénile. Le document OFM (2009) rappelle que la JPIC n'est pas une activité de plus, mais une dimension essentielle de notre vocation, au même niveau que la prière, la fraternité et l'évangélisation. La section 4.3 «MISSION DE L'ANIMATEUR ET DE LA COMMISSION JPIC» [48] affirme :«Selon ce que nous avons dit précédemment au sujet de la mission du Bureau JPIC de l'Ordre, la mission fondamentale de l'Animateur et de la Commission JPIC d'une Entité est de veiller à ce que les valeurs de la JPIC, telles qu'elles apparaissent dans les Constitutions générales (en particulier aux chapitres IV et V), fassent partie de la vie et de la mission des frères et des Fraternités, “en collaborant à cette fin avec le Secrétariat pour la Formation et les Études et avec le Secrétariat pour l'Évangélisation” (Statuts généraux, art. 39, 1).»

La partie suivante de la section 4.3 implique expressément la JeFra dans le travail de la mission de l'animateur et de la commission JPIC avec les Frères Mineurs :***«Favoriser la concrétisation de ces valeurs dans la “mission partagée” avec les laïcs, spécialement avec l'OFS et la JeFra.»***

[47] Laudate Deum, nn. 69-70

[48] Orientations pour l'animation de la JPIC, Bureau Justice, Paix et Intégrité de la Création, Frères Mineurs, dans la version anglaise, OFM, 2009.



Cette affirmation est particulièrement significative pour la Jeunesse Franciscaine. Elle nous rappelle que la JeFra n'est pas en marge de la mission JPIC, mais qu'elle est appelée à y participer activement à partir de sa propre réalité de jeunesse.

- **Laudato Si' et l'écologie intégrale**



Ce chemin a reçu un nouvel approfondissement avec le Pape François et son encyclique *Laudato Si'*, publiée en 2015.

Au chapitre IV, intitulé « Une écologie intégrale », le Pape François rappelle que tout est lié et que les problèmes environnementaux ne peuvent être séparés des problèmes sociaux, économiques, culturels et humains. C'est pourquoi l'écologie intégrale invite à dépasser un regard fragmenté et à reconnaître la relation entre la personne, la société et la maison commune.[49]

Pour ceux d'entre nous qui vivons le charisme franciscain, cette proposition possède une résonance particulière. Le soin de la création ne peut être séparé du soin de nos frères et sœurs, en particulier de ceux qui se trouvent dans des situations de pauvreté, d'exclusion ou de vulnérabilité.

Dans cette perspective, nous pouvons considérer plusieurs dimensions de l'écologie intégrale :

- ✓ **Écologie environnementale, économique et sociale :** L'environnement ne peut être séparé de la manière dont nous produisons, consommons et organisons la société. La JPIC traduit cela par des engagements en faveur d'un modèle économique plus juste et solidaire. Les laïcs, par leur travail et leur mode de vie, peuvent témoigner d'une consommation responsable et juste.
- ✓ **Écologie culturelle :** Les peuples, leurs traditions et leurs langues doivent eux aussi être préservés comme faisant partie de la création. C'est ici que l'apport des laïcs trouve sa place : valoriser et défendre les cultures locales face à l'homogénéisation consumériste.
- ✓ **Écologie de la vie quotidienne :** La manière dont nous vivons dans les villes, dans nos localités et au sein de la famille a un impact direct sur la

[49] *Laudato Si'* (2015), pape François, en particulier chapitre IV, « Une écologie intégrale ».

création et la dignité humaine. Les laïcs incarnent la JPIC dans les petits gestes de chaque jour : recycler, réutiliser, prendre soin des espaces communautaires et promouvoir des relations fraternelles.

- ✓ **Le principe du bien commun :** Tout ce que nous faisons devrait rechercher le bien de tous et non celui de quelques-uns. La JPIC trouve ici son cœur : justice sociale et solidarité. Les laïcs sont appelés à participer activement à la vie publique, en recherchant des structures plus justes.
- ✓ **La justice entre les générations :** La terre est un héritage commun que nous devons transmettre à ceux qui viendront après nous. Les laïcs, comme pères, mères, éducateurs et travailleurs, transmettent cette conscience dans la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants.

La JPIC nous aide à regarder la réalité avec les yeux de François d'Assise : découvrir le frère ou la sœur, nous approcher de celui qui souffre, rechercher des chemins de réconciliation, défendre la dignité de chaque personne et reconnaître la création comme un don de Dieu.

C'est pourquoi, pour la JeFra, la JPIC ne peut être réduite à une activité occasionnelle. Elle est une dimension qui peut traverser la **formation, la fraternité, la mission et la vie quotidienne.**

- **Apports de l'Église et de la Famille Franciscaine**

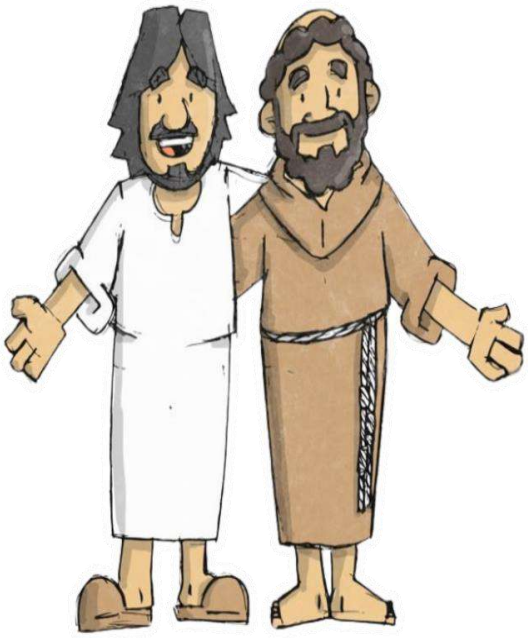

La Doctrine Sociale de l'Église offre des principes et des critères pour le discernement des réalités sociales ; le charisme franciscain, quant à lui, offre une manière particulière de vivre ces principes à partir de la fraternité, de la minorité, de la proximité avec les pauvres, de la paix et du soin de la création.

C'est pourquoi les documents de la Famille Franciscaine constituent une source propre pour comprendre comment la dimension JPIC s'est développée au sein du charisme et comment elle peut être animée dans la vie concrète de nos fraternités.

Le Bureau Général JPIC de l'OFM confirme que sa mission consiste à animer et coordonner ces valeurs comme une partie fondamentale du charisme franciscain.

Le Pape François, dans *Laudato Si'*, souligne l'inséparabilité entre le soin de la création et la justice sociale. Le *Study Guide for Laudato Si'* invite à une réflexion communautaire à travers des rencontres structurées autour de la prière, de la lecture, du dialogue et de l'engagement. Cela enrichit la formation JPIC dans la JeFra en proposant des dynamiques concrètes et des questions pour l'action.

Pour sa part, le Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Michael Perry, OFM (2018), a affirmé que "la JPIC fait partie de l'identité et du cœur du charisme franciscain ; elle ne constitue pas un ajout extérieur ou facultatif, mais une expression concrète de la fraternité, de la minorité, de la proximité avec les pauvres, de la paix et du soin de la création."[50]

- **2022 et 2023 : la JeFra assume la JPIC comme priorité**

En 2022, l'Assemblée Internationale de la JeFra s'est tenue au Mexique. Des priorités et des engagements y ont été établis pour la période 2022-2027. Concernant la dimension JPIC, les points suivants ont été convenus :

Section 2. Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC)

2.1 Afin d'améliorer la formation dans les dimensions de la justice, de la paix et de l'intégrité de la création, les Conseils Nationaux devront travailler à l'analyse du thème JPIC.

2.2 Les Conseils Nationaux devront rechercher des actions communes concrètes avec d'autres Conseils Nationaux, avec la Famille Franciscaine ou avec d'autres institutions.

2.3 Que la Coordination Internationale de la JeFra crée une commission ou un service spécifique chargé de l'animation des dimensions de la JPIC.[51]

En 2023, lors de l'Assemblée Extraordinaire tenue à Lisbonne, au Portugal, dans le cadre des Journées Mondiales de la Jeunesse et de la Rencontre Internationale de la JeFra, le Règlement International de la Jeunesse Franciscaine *ad experimentum* a été soumis au vote et approuvé.

Au chapitre III, consacré à la Coordination Internationale, le Règlement établit les différents services répartis entre ses membres. Parmi eux apparaît expressément, au point « g » :

g. Un responsable de Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC).

[50] *Challenges of JPIC for OFM Today*, Fr. Michael Perry, OFM (2018).
[51] Document conclusif de la Troisième Assemblée Internationale de la JeFra, Mexique 2022.



Le chapitre IV « Responsabilités et compétences », point C, concernant les membres de la Coordination Internationale de la JeFra et leurs services, est également approuvé :

Section 37. Le responsable de Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC) :

a. anime la prise de conscience et l'engagement dans la dimension JPIC du charisme franciscain.

b. travaille en étroite collaboration avec le responsable de la Formation sur les propositions visant une formation intégrale dans cette dimension.

c. organise, soutient et diffuse des actions propres ou celles d'autres entités en faveur de la vie et de toute la création, spécialement avec la Famille Franciscaine.[52]

La JeFra ne considère pas la JPIC comme un ajout, mais comme une partie essentielle de son identité franciscaine et juvénile. Les documents de l'Ordre, les accords de l'Assemblée Internationale de 2022 au Mexique et l'Assemblée Extraordinaire de 2023 à Lisbonne le montrent : dans tous ces textes, la JPIC apparaît comme une dimension transversale qui inspire la formation, la mission partagée avec l'OFS et les frères franciscains, ainsi que l'organisation interne de la Coordination Internationale.

Conclusion : La JeFra assume la JPIC comme un chemin formatif, missionnaire et organisationnel pour les années à venir. Il ne s'agit pas d'une tâche supplémentaire, mais d'une manière concrète de vivre l'Évangile à partir de la spiritualité franciscaine, en répondant aux défis actuels - crise environnementale, violence, migrations, inégalités - avec créativité et engagement juvénile à partir des différentes réalités vécues.



[52] Règlement International de la JeFra *ad experimentum,* Lisbonne 2023.

PARTIE III. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE : FORMATION JPIC POUR LA JEFRA

Que signifie être conseiller JPIC aujourd'hui ?

Le responsable ou conseiller JPIC ne remplace pas la responsabilité de toute la fraternité ; il l'anime, l'accompagne et l'articule. Son service consiste à favoriser des processus de formation, de sensibilisation et d'action, en aidant la fraternité à lire les réalités de son contexte à la lumière de l'Évangile, du charisme franciscain et de la Doctrine Sociale de l'Église.

Sa mission comprend la promotion d'espaces de formation, la facilitation de l'analyse des réalités locales, l'impulsion d'initiatives concrètes, le travail en réseau et le maintien de la communication avec les autres niveaux de la JeFra et avec la Famille Franciscaine.



Pour cette raison, le conseiller JPIC doit être une personne engagée dans le service, sensible aux situations d'injustice, de violence, de pauvreté, d'exclusion et de dégradation de la création. Cette sensibilité doit l'amener à écouter, à s'approcher des réalités concrètes et à favoriser des réponses fraternelles et responsables. Il a également besoin d'une disponibilité pour la communication et le dialogue, d'une capacité à travailler avec les autres et d'une ouverture pour créer des liens au sein de la fraternité, avec la Famille Franciscaine et avec d'autres réalités ecclésiales ou sociales.

Pour les Franciscains séculiers, la JPIC est une manière de vivre notre vocation ; elle est notre mission et englobe tous les aspects de la vie dans toutes ses dimensions, de la prière individuelle à l'action fraternelle, de la formation à l'accomplissement de notre mission dans le monde (voir Constitutions générales OFS, Titre II - Présence active dans l'Église et dans le monde pour une société juste et fraternelle - art. 18).

Dans ce sens, nous reconnaissons avec joie que certains pays ont renforcé la présence de la JPIC dans leur organisation d'animation et de service, en comptant sur des frères et sœurs qui accompagnent cette dimension aux différents niveaux des conseils : national, régional et local. Cette expérience constitue une précieuse occasion de favoriser une plus grande sensibilisation, formation et participation des jeunes face aux défis liés à la justice sociale, à la construction de la paix et au soin de la création.

En même temps, nous reconnaissons que toutes les fraternités nationales ne disposent pas actuellement d'une personne chargée d'animer ou d'accompagner spécifiquement la dimension JPIC. Cette diversité de réalités nous invite, dans la fraternité et la coresponsabilité, à continuer de renforcer progressivement cette présence.



Il est donc proposé d'envisager la désignation **d'un responsable ou conseiller JPIC aux différents niveaux d'organisation de la JeFra, selon les possibilités et les structures propres à chaque pays**. Cette proposition ne vise pas à établir une structure uniforme pour toutes les fraternités, mais à favoriser une plus grande articulation et continuité dans l'engagement envers cette dimension.

L'existence d'un **responsable international JPIC au sein du Conseil International** constitue une référence importante pour ce chemin de communion et de coordination. La présence de responsables aux niveaux national, régional et local permettrait de renforcer la communication entre les différentes réalités, de faciliter la formation et l'échange d'expériences, de promouvoir des initiatives communes et de favoriser l'intégration transversale de la dimension JPIC dans la vie et la mission de la JeFra.

Ainsi, plutôt que de parler d'une structure ajoutée, il s'agit de renforcer une responsabilité qui appartient déjà à toute la fraternité, en créant des canaux permettant de l'animer, de l'accompagner et de la rendre plus visible dans nos communautés.

La JPIC peut ainsi être vécue comme une véritable expression de notre vocation franciscaine : **une responsabilité partagée qui naît de la fraternité et se traduit par des actions concrètes pour la justice, la paix et l'intégrité de toute la création.**

- **Formation et sensibilisation :**

-Promouvoir la formation permanente.

-Organiser des espaces de réflexion.

- **Animation et coordination:**

-Encourager les jeunes à participer activement à des initiatives solidaires, à des campagnes sociales et écologiques, et à défendre la dignité inhérente à toute

personne comme fils ou fille de Dieu, surtout là où cette dignité est violée ou méconnue, en promouvant les droits humains et le soin de toute la création.

-Coordonner avec les autres domaines de la JeFra (formation, action évangélisatrice, etc.) afin d'intégrer la JPIC dans toute la vie fraternelle.

- **Vivre et promouvoir le charisme franciscain**

-Être témoignage d'une vie simple, solidaire et engagée avec les plus pauvres et avec la création.

-Promouvoir la spiritualité de saint François d'Assise comme modèle de paix, de dialogue, d'humilité et de fraternité universelle.

QUE POUVONS-NOUS ACCOMPLIR EN TRAVAILLANT LA DIMENSION JPIC AVEC LES FRATERNITÉS DE LA JeFra ?

OBJECTIF GÉNÉRAL : Former la Jeunesse Franciscaine à la dimension JPIC afin d'intégrer la spiritualité franciscaine à la pratique de la justice, de la paix et du soin de la création, en l'adaptant à chaque réalité locale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Réfléchir profondément au niveau personnel, puis passer au niveau du groupe.
- Agir dans notre environnement (famille, travail, amis et connaissances).
- Sortir de notre localité et aller vers les périphéries pour partager le message.

BUT : Que le jeune franciscain vive la dimension JPIC comme une expression de son engagement dans une vie évangélique.

La manière de vivre la JPIC prend des expressions différentes selon la réalité politique, sociale, culturelle, économique et ecclésiale de chaque pays. C'est pourquoi les critères suivants sont proposés pour travailler cette dimension franciscaine :

1. Analyser les principaux défis et opportunités dans chaque pays.
2. Adapter la JPIC et les actions concrètes à mener selon les réalités qui se manifestent dans chaque pays ou localité.
3. Créer des espaces de formation virtuelle afin que ceux qui ne travaillent pas encore cette dimension puissent la connaître et apprendre de l'expérience de ceux qui l'ont déjà développée.
4. Renforcer la relation et le travail conjoint avec la Famille Franciscaine, en promouvant des initiatives partagées avec l'OFS, les Frères, les congrégations franciscaines et les autres expressions du charisme, de sorte



que la JPIC soit vécue comme une mission commune et non comme une tâche isolée de la JeFra.

La JPIC est l'expression de notre engagement évangélique en tant que JeFra : croire qu'un autre monde est possible et travailler pour le rendre réel. En approfondissant ces thèmes, nous relevons le défi de vivre notre foi avec cohérence, en défendant la dignité humaine, en prenant soin de la maison commune et en promouvant la solidarité entre les peuples. Nous voulons être des jeunes porteurs d'espérance au milieu d'un monde blessé.

« Heureux les membres de la JeFra engagés dans les œuvres de Miséricorde, car ils seront appelés véritables enfants de saint François. »[53]

La méthode pédagogique recommandée est celle de la Doctrine Sociale de l'Église:

1. **Voir :** Nous partons de la réalité concrète et observons les situations qui affectent les personnes, les communautés et la création : pauvreté, exclusion, violence, migrations, discrimination, dégradation environnementale, inégalités ou autres situations présentes dans notre contexte.
2. **Juger :** Il ne suffit pas d'identifier un problème. Nous sommes appelés à comprendre ses causes et ses conséquences. Pour cela, nous éclairons la réalité à partir de trois sources : l'Évangile, le charisme franciscain et la Doctrine Sociale de l'Église.
3. **Agir :** Le discernement chrétien conduit à l'engagement. Chaque fraternité est appelée à identifier des actions possibles, réalistes et transformatrices, selon son contexte et ses capacités.

La Doctrine Sociale de l'Église nous offre une méthode pour lire la réalité ; le charisme franciscain nous enseigne d'où la regarder, comment nous laisser transformer par elle et de quelle manière y répondre selon l'Évangile

.

Un regard franciscain qui approfondit la méthode de la Doctrine Sociale de l'Église

L'expérience de François nous montre précisément cet itinéraire. François n'a pas commencé avec un programme préalablement élaboré ; son chemin est né de rencontres concrètes qui ont progressivement changé sa manière de voir, de penser et de vivre. La rencontre avec le lépreux, l'écoute du Crucifié de Saint-Damien, le dépouillement de ses biens, la fraternité avec les pauvres, sa relation

[53] Rencontre Internationale de la JeFra, Cracovie, Pologne, juillet 2016



réconciliée avec la création et, finalement, sa vie devenue louange manifestent un processus continu de transformation.

C'est pourquoi nous proposons d'approfondir le chemin pédagogique de la JPIC à partir de quatre étapes spirituelles profondément liées entre elles : **contempler, discerner, restituer et célébrer.**

1. Contempler: permettre à la réalité de toucher notre vie

Dans une perspective franciscaine, contempler est bien plus que regarder une situation de l'extérieur. C'est s'en approcher suffisamment pour que ce qui se passe cesse d'être une réalité étrangère et puisse toucher notre propre existence.

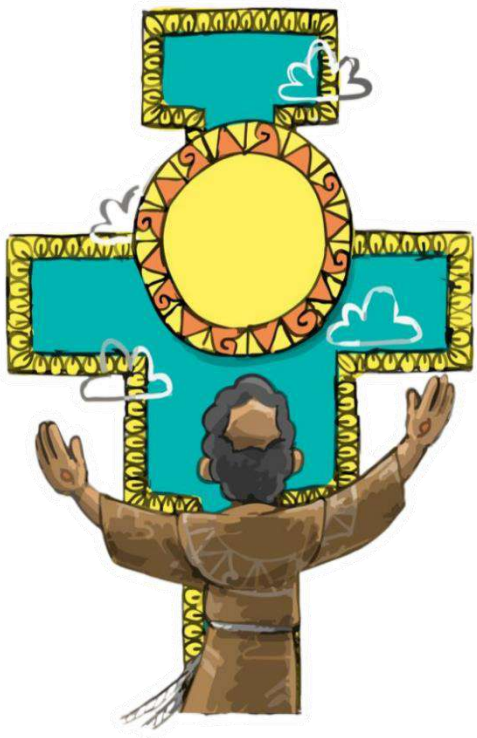

François a vécu cela de manière décisive dans sa rencontre avec les lépreux. Dans son Testament, il se souvient lui-même que ce qui lui semblait auparavant amer a changé lorsque le Seigneur le conduisit parmi eux et qu'il commença à pratiquer la miséricorde. La conversion n'a pas eu lieu parce que François aurait d'abord reçu une explication intellectuelle sur l'exclusion, mais parce qu'il s'est permis d'entrer en contact avec une réalité qu'il rejetait auparavant

Contempler signifie donc : **s'approcher, écouter, demeurer et se laisser toucher.**

La contemplation nous libère également d'un regard utilitariste sur la création. François peut appeler le soleil frère, l'eau sœur et notre mère la terre sœur parce qu'il a appris à contempler les créatures non seulement pour ce qu'elles produisent pour l'être humain, mais comme des dons qui parlent de leur Créateur. Même à la fin de sa vie, malade et avec une vue profondément détériorée, François a pu transformer sa relation avec la création en louange à travers le *Cantique des Créatures*.

Ainsi, contempler dans la JPIC signifie apprendre progressivement à regarder comme François :

Regarder sans posséder ; s'approcher sans dominer ; écouter avant de répondre ; reconnaître avant d'intervenir ; découvrir un frère ou une sœur là où d'autres ne voient qu'un problème.



2. Discerner: laisser l'Évangile transformer notre manière de penser

La contemplation conduit nécessairement au discernement.

Lorsqu'une réalité entre véritablement dans notre vie, des questions surgissent :

Pourquoi cela arrive-t-il ?

Qu'est-ce qui produit cette souffrance ?

Que nous dit l'Évangile ?

Qu'est-ce qui doit changer en nous ?

Dans une perspective franciscaine, discerner ne consiste pas simplement à décider quelle activité réaliser. Cela signifie permettre à la rencontre avec le Christ et avec la réalité de provoquer un changement de mentalité, de critères et de direction.

L'histoire de François est marquée par cette transformation. L'un des signes les plus profonds apparaît à Saint-Damien : François entre dans cette petite église en ruines et se trouve devant le Crucifié. L'expérience d'entendre l'appel à réparer l'Église suscite immédiatement une réponse en lui. Au début, il comprend cet appel de manière concrète et commence à reconstruire l'édifice ; progressivement, il comprendra que l'appel concerne toute son existence. Le discernement authentique commence toujours par la conversion.

3. Restituer : rendre à Dieu et aux frères et sœurs ce que nous avons reçu

Lorsque nous contemplons une réalité et que nous la discernons à partir de l'Évangile, une responsabilité apparaît inévitablement.

Nous trouvons ici l'un des éléments les plus profondément franciscains de l'itinéraire : la restitution.

Restituer signifie reconnaître : **« Ce que j'ai reçu ne s'arrête pas à moi. »** Cela doit retourner à Dieu par la louange et parvenir aux frères et sœurs par le service, la justice, la solidarité et la fraternité.

L'un des symboles les plus forts de cette transformation chez François apparaît dans son dépouillement devant son père et devant l'évêque d'Assise.

Au-delà du geste extérieur de laisser ses vêtements, il existe là une rupture beaucoup plus profonde : François commence à abandonner une manière de construire son identité à partir de la possession, du prestige et de la sécurité pour entrer progressivement dans une vie fondée sur Dieu, la minorité et la fraternité.

Restituer signifie donc **passer de la conversion à la responsabilité.**



La restitution franciscaine possède en outre une caractéristique importante : elle n'a pas besoin de commencer par de grandes actions. François commence par de petits gestes profondément radicaux : il s'approche, embrasse, partage, construit la fraternité. Chaque pas semble petit, mais exprime une transformation profonde.

Après ce que nous avons contemplé et discerné, une fraternité peut se demander dans cette perspective :

Qu'est-ce que nous sommes appelés à rendre, réparer, transformer, partager ou réconcilier ? Cette question fait de la JPIC une vie.

4. Célébrer : reconnaître que le dernier mot appartient à la vie

L'itinéraire franciscain ne se termine pas avec l'action. Si la JPIC se limitait à réaliser des projets, des campagnes, des activités ou des interventions sociales, elle pourrait facilement devenir de l'activisme.

La spiritualité franciscaine introduit un mouvement supplémentaire : **célébrer.**

Célébrer signifie reconnaître que nous ne sommes pas les maîtres de l'histoire ni les seuls responsables de sa transformation.

« Dieu est déjà à l'œuvre ; nous participons à son œuvre. »

C'est pourquoi, après avoir marché, servi, réconcilié, pris soin et restitué, la fraternité s'arrête à nouveau devant Dieu.

Non pour dire : « Nous avons terminé. »

Mais pour dire : **« Merci de nous avoir permis de faire partie de ce chemin. »**

Cela révèle quelque chose de profondément franciscain : célébrer ne signifie pas nier la souffrance ; cela signifie découvrir que la souffrance ne peut pas effacer complètement la possibilité de remercier, de louer, de se réconcilier et d'espérer.

La célébration peut s'exprimer dans l'Eucharistie, la prière, le chant, le témoignage, le partage fraternel, les symboles, la gratitude et également par la mémoire de ce que Dieu a accompli au cours du processus.

Mais célébrer ne signifie pas fermer le chemin. Au contraire, après avoir célébré, notre regard n'est plus le même : nous avons été transformés par ce que nous avons vécu et, à partir de ce nouveau regard, nous sommes capables de contempler à nouveau.



UN ITINÉRAIRE DE CONVERSION

L'itinéraire pourrait s'exprimer ainsi :

Contempler : pour nous laisser rencontrer.
Discerner : pour nous laisser convertir.
Restituer : pour nous laisser engager.
Célébrer : pour reconnaître et rendre grâce pour la vie nouvelle.



Cette dynamique évite de réduire la JPIC à une succession d'activités. La JPIC devient alors un chemin spirituel et formatif où le jeune apprend progressivement à regarder autrement ; à penser autrement ; à entrer en relation autrement ; à agir autrement ; et, finalement, **à vivre autrement.**

Dans ce sens, le véritable objectif pédagogique de la JPIC ne consiste pas seulement à former des jeunes qui savent ce que sont la justice, la paix et l'intégrité de la création.

Il cherche à former des jeunes capables de faire l'expérience de la réalité avec un regard évangélique et franciscain et de permettre à cette expérience de susciter la conversion .

C'est ce qui s'est passé avec François :

- Le lépreux a transformé sa manière de regarder.
- Saint-Damien a transformé sa manière d'écouter et de discerner.
- Le dépouillement a transformé sa relation avec ce qu'il possédait.
- Le Cantique a transformé son existence en louange.

Cette méthode est enrichie par la proposition du *Study Guide for Laudato Si'* : des rencontres structurées comprenant la prière, la réflexion, la lecture de l'encyclique et des engagements communautaires.[54]

LIGNES DIRECTRICES:

- Formation : approfondir les fondements bibliques, franciscains et ceux de la Doctrine Sociale de l'Église liés à la JPIC.

- Spiritualité franciscaine et écologie : promouvoir une relation contemplative et fraternelle avec toute la création, inspirée par saint François d'Assise, en

[54] *Study Guide for Laudato Si'*, Commission Interfranciscaine JPIC.



reconnaissant chaque créature comme un don de Dieu et une partie de la maison commune. Cette spiritualité doit conduire à des modes de vie plus simples, responsables et respectueux, où le soin de la création soit une expression concrète de la foi et de la fraternité universelle.

- Action commune : promouvoir des initiatives partagées entre fraternités nationales et internationales afin de répondre aux défis de la justice sociale, de la paix et du soin de la création.

- Contextualisation : adapter les propositions JPIC aux réalités locales, en intégrant les témoignages et les expériences des jeunes de chaque pays.

- Travail en réseau : renforcer la mission partagée avec la Famille Franciscaine et avec d'autres institutions proches afin de donner un plus grand impact aux actions.

- Conscience globale : favoriser chez les jeunes franciscains une vision intégrale qui relie la vie personnelle, communautaire et sociale à l'engagement pour un monde plus juste, fraternel et durable.

<u>L'évaluation et le suivi suivants sont proposés afin de favoriser une expérience progressive et pleine du charisme franciscain à travers la dimension JPIC :</u>



1. **À court terme :** que chaque fraternité présente un projet JPIC simple à partir de sa réalité locale et avec les ressources dont elle dispose.
2. **À moyen terme :** que les équipes nationales de la JeFra élaborent un plan d'action JPIC adapté à leur réalité nationale, en tenant compte des propositions de chaque fraternité locale.
3. **À long terme :** intégration aux campagnes mondiales de la Famille Franciscaine (JPIC International, Franciscans International avec présence à l'ONU, Mouvement Laudato Si').



UN CHEMIN QUI CONTINUE

Le présent document d'orientation sur la Justice, la Paix et l'Intégrité de la Création (JPIC) cherche à accompagner les fraternités de la JeFra dans la compréhension et l'expérience de cette dimension comme une partie essentielle de leur vocation franciscaine et de leur mission dans l'Église et dans le monde.

Tout au long de ce chemin, nous avons reconnu que la JPIC n'est pas une tâche ajoutée, mais une expression concrète de l'Évangile vécu à partir du charisme franciscain. Ses fondements dans la Doctrine Sociale de l'Église, la spiritualité franciscaine et l'expérience de la Famille Franciscaine nous montrent que la justice, la paix, la fraternité et le soin de la création font partie d'une même réponse à l'appel de Dieu.

La JeFra est appelée à vivre cette dimension à partir des réalités concrètes de chaque pays et fraternité, en apprenant à regarder, discerner et répondre aux défis de notre temps avec créativité, engagement et espérance. La pauvreté, la violence, les migrations, les inégalités et la crise environnementale sont des lieux où l'Évangile continue de nous interpeller.

C'est pourquoi la JPIC ne peut rester uniquement dans la formation, dans une commission ou dans certaines activités. Elle est appelée à devenir une manière de vivre : reconnaître l'autre comme frère ou sœur, défendre la dignité humaine, construire des chemins de réconciliation, travailler pour la justice et prendre soin de manière responsable de toute la création.

Le chemin que l'Esprit a suscité dans l'Église, la Famille Franciscaine et la JeFra se poursuit aujourd'hui en nous, appelés à l'assumer et à le renouveler face aux défis de notre temps. En tant que jeunes franciscains, nous sommes appelés à lui donner continuité à partir de nos propres réalités, en rendant l'Évangile présent là où nous sommes et en étant des instruments de justice, des artisans de paix et des gardiens de la création.



RÉFÉRENCES POUR APPROFONDIR CE DOCUMENT

- **Bibliothèque :**

https://drive.google.com/drive/folders/1Luu03EjnbyccmAqRc46eXZM1kI3IS20t?usp=sharing

- **Approfondissement biblique :**

Dignité humaine :	Gn 1,26-27 ; Jc 3,9
Bien commun :	Ph 2,3-4 ; 1 Co 12,12-27
Solidarité :	Ga 6,2 ; 1 Co 12,25-26
Option pour les pauvres :	Is 58,6-10 ; Lc 4,16-21 ; Mt 25,31-40
Participation :	1 Co 12,4-7 ; Rm 12,4-8
Paix et réconciliation :	Mt 5,9 ; Jn 20,19-21 ; 2 Co 5,18-20
Soin de la création :	Gn 2,15 ; Ps 24,1 ; Rm 8,19-23
Fraternité universelle :	Gn 4,9 ; Lc 10,25-37 ; Jn 13,34-35

- **Documents de la Famille Franciscaine:**

Subside JPIC pour les Équipes Laïques, Équipe JPIC El Salvador.

Manuel JPIC - GPSC, Ordre Franciscain Séculier.

Orientations pour l'animation de la JPIC, Bureau Justice, Paix et Intégrité de la Création, Frères Mineurs OFM, 2009.

Study Guide for Laudato Si', Commission Interfranciscaine JPIC.

Challenges of JPIC for OFM Today, Fr. Michael Perry, OFM (2018).

- **Documents officiels de notre Sainte Mère l'Église, encycliques et lettres apostoliques:**

Rerum Novarum (1891), Pape Léon XIII.

Gaudium et Spes (1965), Concile Vatican II.

Christifideles Laici (1988), Saint Jean-Paul II.

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église.

Laudato Si' (2015), Pape François.

Fratelli Tutti (2020), Pape François.

Laudate Deum (2023), Pape François.

- **Documents législatifs de l'OFS et de la JeFra:**

Règle et Constitutions générales de l'OFS.

Document conclusif de la Troisième Assemblée Internationale de la JeFra, Mexique 2022.

Règlement International de la JeFra ad experimentum, Lisbonne 2023.



YOUJUGIJEFRA

youfra.net/

https://youfra.net/fr/accueil/

YouFra-Jufra-Gifra-Jefra

https://facebook.com/youfraworld

youfraworld

https://instagram.com/youfraworld